

Cabinet du Président

Fabienne DELABRIERE
cabinet-president@ccpg.fr

N/Réf : FD/054045

**Objet : Budget de la CCPG pour le développement du schéma
intercommunal des mobilités douces**



APICY

Chez Philippe Quaglia
99, rue du Père Adam
01210 ORNEX

Gex, le 14 Mars 2014

Économie et emploi
Technoparc
Aménagement du territoire
Relations Frontalières
Eau et assainissement
Contrat de rivières
Gestion des déchets
Environnement
Réserve naturelle
Affaires culturelles
Fort l'Écluse
Développement touristique
Sentier et randonnée
Affaires sociales
Clic
Petite enfance
Contrat de sécurité
Point d'Accès au Droit
Développement des TIC

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre mail relatif à l'un de vos précédents courriers dans lequel vous nous faites part de vos inquiétudes quant à la traduction de l'engagement de la Communauté de communes dans son budget en faveur du développement durable et plus particulièrement pour un réseau de pistes cyclables dans le Pays de Gex.

Je vous confirme de nouveau que la CCPG s'est inscrite dans une démarche volontaire de mise en cohérence des différents projets du Pays de Gex en adoptant un schéma intercommunal des mobilités douces dans le cadre de son SCoT.

Afin de permettre cette cohérence d'aménagement de mobilités douces sur l'ensemble des axes, il est indispensable de réaliser des études avant-projet, notamment pour la voie verte Ferney-Gex sur la RD1005.

La CCPG est allée encore plus avant, alors même que la compétence relève des communes, en décidant de porter et conduire les études relatives aux voies vertes. À cet effet, je vous confirme qu'une ligne budgétaire a bien été inscrite pour 2014 à hauteur de 120 000 €.

Pour permettre cette cohérence d'aménagement des mobilités douces sur le territoire, il a été décidé de lancer par priorité les études d'avant-projet pour la voie verte Ferney-Gex qui est liée au projet de BHNS-1005.

Cette étude pourra être lancée après l'installation du nouveau Conseil communautaire.

Pour votre information, je vous signale que, dans le cadre du CPER 2014-2020 (Contrat de Projets État Région), j'ai présenté la candidature du Pays de Gex qui a été reprise par le Président du Conseil Général dans son rapport à remettre à l'État et la Région.

J'espère donc que nous obtiendrons des financements de l'État et de la Région pour les voies vertes du Pays de Gex et tout particulièrement pour la voie verte BHNS-1005 et la voie verte Meyrin-Saint-Genis-Pouilly.


D'autre part, comme je vous l'ai précisé, la CCPG conduit les études avec des communes qui demeurent compétentes pour les travaux de création des voies vertes.

Personnellement, je suis favorable à ce que la CCPG conduise également les travaux. Pour se faire, il est nécessaire que la CCPG prenne cette compétence avec l'accord des communes.

Pour l'instant, vous comprendrez que je ne peux exprimer qu'un point de vue personnel car il appartiendra au prochain Conseil communautaire d'en décider. Cette décision sera d'autant plus facile à prendre car avec la réalisation de l'étude voie verte Ferney-Gex, les futurs élus auront une connaissance des coûts et des effets de leur décision.

Les différents engagements et règles contenus dans l'Agenda 21, le SCoT, le projet BHNS-1005 sont autant de moyens venant conforter le projet de voies vertes dans le Pays de Gex.

Je demeure à votre disposition et votre écoute et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma parfaite considération.



Le Président,
Député de l'Ain

Etienne BLANC

